

**EURL TC INVEST HOLDING
52 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
74400 CHAMONIX MONT BLANC**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat de Synthèse

SIRET: 88975511200014

NAF: 6420Z

Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	67 464	100,00			67 464	
Autres produits	4	0,01			4	
Total	67 467	100,01			67 467	
CONSUMMATION M/SES & M						
Autres achats & charges externes	8 115	12,03	2 896		5 219	180,19
Total	8 115	12,03	2 896		5 219	180,19
MARGE SUR M/SES & MAT	59 353	87,98	-2 896		62 249	NS
CHARGES						
Salaires et Traitements	20 369	30,19			20 369	
Total	20 369	30,19			20 369	
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 984	57,78	-2 896		41 880	NS
Produits financiers			2 129		-2 129	-100,00
Charges financières	9 335	13,84			9 335	
Résultat financier	-9 335	-13,84	2 129		-11 464	-538,49
RESULTAT COURANT	29 649	43,95	-767		30 416	NS
Produits exceptionnels	240	0,36			240	
Charges exceptionnelles	507	0,75			507	
Résultat exceptionnel	-267	-0,40			-267	
Impôts sur les bénéfices	4 407	6,53			4 407	
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 974	37,02	-767		25 742	NS

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
706001 – Prestation AATELIER	67 464	100,00			67 464	
Production vendue	67 464	100,00			67 464	
758000 – Produits divers gestion courante	4	0,01			4	
Autres produits	4	0,01			4	
Total	67 467	100,01			67 467	
CONSUMMATION M/SES & M						
622100 – Commissions et courtages sur achats			421		-421	-100,00
622600 – Honoraires	1 600	2,37	864		736	85,19
622602 – Honoraires juridique	380	0,56			380	
622700 – Frais d'actes et contentieux	398	0,59	306		92	30,19
623100 – Annonces et insertions	100	0,15			100	
623600 – Catalogues et imprimés			33		-33	-100,00
625000 – Déplacements, missions			1 239		-1 239	-100,00
625100 – Voyages et déplacements	282	0,42			282	
625300 – Forfait kilométriques	3 305	4,90			3 305	
625600 – Missions	1 560	2,31			1 560	
627000 – Serv. bancaires	490	0,73	34		456	NS
Autres achats & charges externes	8 115	12,03	2 896		5 219	180,19
Total	8 115	12,03	2 896		5 219	180,19
MARGE SUR M/SES & MAT	59 353	87,98	-2 896		62 249	NS
CHARGES						
641150 – Salaires administrateurs gérance	20 000	29,65			20 000	
641160 – Loi Madelin – Alptis	369	0,55			369	
Salaires et Traitements	20 369	30,19			20 369	
Total	20 369	30,19			20 369	
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 984	57,78	-2 896		41 880	NS
768000 – Autres produits financiers			2 129		-2 129	-100,00
Produits financiers			2 129		-2 129	-100,00
661500 – Intérêts comptes courants dépôts CR	779	1,15			779	
668000 – Autres charges financières	8 556	12,68			8 556	
Charges financières	9 335	13,84			9 335	
Résultat financier	-9 335	-13,84	2 129		-11 464	-538,49
RESULTAT COURANT	29 649	43,95	-767		30 416	NS
775600 – Prod cessions actifs – Immo Fi.	240	0,36			240	
Produits exceptionnels	240	0,36			240	
675600 – VNC actifs cédés – Immo financières	240	0,36			240	
678800 – Charges exceptionnelles diverses	267	0,40			267	
Charges exceptionnelles	507	0,75			507	
Résultat exceptionnel	-267	-0,40			-267	

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
695000 – Impôts sur les bénéfices	4 407	6,53			4 407	
Impôts sur les bénéfices	4 407	6,53			4 407	
RESULTAT DE L’EXERCICE	24 974	37,02	-767		25 742	NS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL TC INVEST HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 494 172 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 974 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	67 464		67 464
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	67 464		67 464

**EURL TC INVEST HOLDING
52 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
74400 CHAMONIX MONT BLANC**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat de Synthèse

SIRET: 88975511200014

NAF: 6420Z

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	33 124		33 124	16 240
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 124		33 124	16 240
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 956		80 956	
Fournisseurs débiteurs				12
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	691		691	
Autres créances	288 354		288 354	4 222
Divers				
Valeurs mobilières de placement	90 000		90 000	101 708
Disponibilités	1 046		1 046	26 266
TOTAL ACTIF CIRCULANT	461 048		461 048	132 209
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	494 172		494 172	148 449

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Report à nouveau	-1 787	-1 020
Résultat de l'exercice	24 974	-767
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 187	8 213
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	441 165	140 172
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 920	64
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 407	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 493	
Dettes fiscales et sociales	17 900	
TOTAL DETTES	460 985	140 236
TOTAL PASSIF	494 172	148 449

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
261001 – NPU				15 000,00
261002 – NPU				240,00
261003 – NPU				1 000,00
261010 – Titre de partici. SCI LES BABOTCHES	75,00		75,00	
261011 – Titre de participation SAS BNB	10 000,00		10 000,00	
261100 – Titres de participation AATELIER	15 000,00		15 000,00	
261300 – Titres de participation JOTEMI	1 000,00		1 000,00	
261400 – Titres de particip. LES MOUTELETS	50,00		50,00	
261500 – Titres de particip. SCI TC2i	99,00		99,00	
261600 – Titre de particip. RG EPF CHAMONIX	480,00		480,00	
261700 – Titres de parti. RG EPF SALLANCHES	240,00		240,00	
261800 – Titres de particip. RG EPF MORTEAU	240,00		240,00	
261900 – Titre de parti. FENIX REAL ESTATTE	5 940,00		5 940,00	
Participations et créances rattachées	33 124,00		33 124,00	16 240,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 124,00		33 124,00	16 240,00
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
418100 – Clients – factures à établir	80 956,43		80 956,43	
Clients et comptes rattachés	80 956,43		80 956,43	
401000 – Fournisseurs				12,00
Fournisseurs débiteurs				12,00
445670 – Crédit de TVA à reporter	371,00		371,00	
445860 – TVA sur factures non parvenues	320,00		320,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	691,00		691,00	
451002 – Groupe – CRT INVEST				178,80
451003 – Groupe – JOTEMI				3 164,76
451004 – Groupe – LES MOUTELETS SAS	116 850,00		116 850,00	
451006 – Groupe – RG EPF CHAMONIX	71 920,00		71 920,00	
451007 – Groupe – RG EPF SALLANCHES	26 160,00		26 160,00	
451008 – Groupe – RG EPF MORTEAU	24 960,00		24 960,00	
451009 – Groupe – FENIX REAL ESTATE	15 310,00		15 310,00	
451010 – Groupe – SCI LES BABOTCHES	33 153,80		33 153,80	
467001 – Autre tiers – SCI LES BABOTCHES				878,80
Autres créances	288 353,80		288 353,80	4 222,36
<i>Divers</i>				
508000 – Autres VMP	90 000,00		90 000,00	101 708,33
Valeurs mobilières de placement	90 000,00		90 000,00	101 708,33
512000 – Banque QONTO	1 046,43		1 046,43	26 266,09
Disponibilités	1 046,43		1 046,43	26 266,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	461 047,66		461 047,66	132 208,78
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	494 171,66		494 171,66	148 448,78

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
101000 – Capital	10 000,00	10 000,00
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00
119000 – Report à nouveau (solde débiteur)	-1 787,35	-1 020,07
Report à nouveau	-1 787,35	-1 020,07
Résultat de l'exercice	24 974,44	-767,28
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 187,09	8 212,65
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
451001 – Groupe – AATELIER	197 369,15	92 000,00
451003 – Groupe – JOTEMI	50 024,90	
455100 – C/C – Couttet Théophile	192 991,84	48 172,23
455800 – Associés – intérêts courus	778,94	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	441 164,83	140 172,23
401000 – Fournisseurs		63,90
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	1 920,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 920,00	63,90
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	4 407,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 407,00	
445870 – TVA sur factures à établir	13 492,74	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 492,74	
Dettes fiscales et sociales	17 899,74	
TOTAL DETTES	460 984,57	140 236,13
TOTAL PASSIF	494 171,66	148 448,78

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL TC INVEST HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 494 172 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 974 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	80 956
Total	80 956

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d’un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d’une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 920
Associés – intérêts courus	779
Total	2 699

TC INVEST HOLDING

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10.000 €
Siège social : 52 rue de l'Hôtel de Ville
74400 CHAMONIX MONT-BLANC
889 755 112 RCS D'ANNECY

(Ci-après la « **Société** »)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EN DATE DU 2 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le deux juin à 10 heures,

L'Associé unique de la Société, Théophile COUTTET, s'est réuni au siège social de la Société.

Monsieur Théophile COUTTET préside la séance.

Puis, le Président de séance déclare que tous les documents et renseignements dont la communication est rendue obligatoire par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été communiqués à l'Associé unique dans les délais prévus par ces dispositions.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la Société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la Société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un Bénéfice de 24.974 euros ; il est décidé d'affecter l'intégralité de ce montant au poste de "report à nouveau", soit un montant de 24.974 euros.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TROISIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures, après rédaction et signature du présent procès-verbal par le Président de séance et par l'Associé unique.

Fait à Chamonix, le 2 juin 2023.

L'ASSOCIÉ UNIQUE
THEOPHILE COUTTET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Theophile', with a long horizontal stroke extending to the right.

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE
THEOPHILE COUTTET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Theophile', with a long horizontal stroke extending to the right.